

Rome, ce 18. may 1720.

45.

Monseigneur.

N. 12.

J'ay l'honneur de faire sçavoir
à votre Excellence que la Congre-
gation Consistoriale a accordé
à monseigneur Le Suffragant
de Craovie l'abbaye de moine
avec la retention des suffrages
neat et la Prevosté de Sieg
ad vita tempora, Elle a pos-
siblement accordé l'abbaye
de Paradis in retentionem avec
l'evêché de Popranie à mgr Jaslo

Celle de wachock a mfr le Grand
 Secrétaire Stanislawski, et conf
 : me, celle de Siciuchow au R. Pere
 manteuffel Kielpinski avec la
 condition qu'il fasse eneor six
 mois de novitiat dans le Cou
 : vent de Siciuchow, une nou
 : velle profession et pres les ma
 des Superieures de la pretendu
 Congregation Benedictine, et
 se mette a la dite Congregation

Pour celle d'Eborsk il n'y a pas
 eut moyen de l'obtenir in com:
 : mandam pour mfr le Chanoine
 Switkowski a qui ont a presier
 six mois de tems a prendre l'abit
 et faire le novitiat, faute de
 quey le R. Pere Guronsteri s'entese
 libre possesseur de cette Abbaye.
 J'informe plus amplement sur
 toutes ces matieres mfr l'abbé
 Abcoramboni je me remet
 ainsi a ce qu'il se presentera

Mr. Puker 18. May 1720.

40.

a votre Excellence de laquelle
implorant les graces et tres pui-
sante protection. Je suis avec
plus soumis respect.

Vos Honneur

De votre Excellence

Le tres humble resobant
et tres oblige. Leurter
Que...